

Communiqué de presse
20 juin 2024

Lorient Agglomération lance un appel à projets pour soutenir des actions innovantes afin d'améliorer le parcours de vie des personnes en situation de handicap

À mi-parcours du projet Handicap Innovation Territoire, une enveloppe financière de 375 000 euros, octroyée par l'État, est disponible pour soutenir de nouvelles initiatives. Avec l'accord des membres du consortium du projet et de ses financeurs, Lorient Agglomération annonce aujourd'hui le lancement d'un appel à projets visant à soutenir et promouvoir des opérations innovantes pour améliorer le parcours de vie des personnes en situation de handicap, en réponse aux besoins du territoire et des personnes concernées.

Lauréat de l'appel à projets « Territoires d'Innovation / France 2030 » de l'État, Lorient Agglomération est pleinement engagé à structurer un territoire inclusif de référence pour les citoyens en situation de handicap sur une période de 8 ans (2020-2027), en tant que chef de file du projet Handicap Innovation Territoire (HIT). HIT se compose de 58 opérations concrètes avec un budget de 14,3 millions d'euros (notamment abondé par l'État, la Région Bretagne et Lorient Agglomération) et associe de nombreux partenaires à travers un consortium de 37 acteurs, dont 2 autres co-fondateurs : le Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape et Biotech Santé Bretagne. À mi-parcours, avec une enveloppe de 375 000 euros disponible, Lorient Agglomération lance un appel à projets pour soutenir des initiatives innovantes améliorant le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Les projets sélectionnés devront répondre aux ambitions et objectifs stratégiques du projet HIT et cibler un ou plusieurs domaines du parcours de vie des personnes en situation de handicap. Ils devront également prendre en compte un ou plusieurs types de handicap, être mis en œuvre entre janvier 2025 et décembre 2027, et garantir un cofinancement de 50% minimum des dépenses éligibles. Pour assurer l'impact des propositions sur le territoire de Lorient Agglomération, les candidats devront développer leur projet en lien avec le territoire et ses acteurs, et pourront s'appuyer sur les résultats des enquêtes récentes de l'Observatoire du handicap, réalisé avec l'appui d'Audélor, et disponibles sur le site Internet du projet HIT.

« Les projets seront évalués en fonction de la qualité de leur réponse aux critères d'éligibilité, de leur maturité et faisabilité, de la solidité de la structure porteuse, de la qualité de l'équipe, de la diversité des handicaps visés, de l'impact sur l'agglomération et de l'opportunité de dissémination nationale voire internationale. » souligne Fabrice Vély, vice-président de Lorient Agglomération chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et maire de Caudan.

Cet appel à projets est composé de deux volets. Le premier s'adresse à tout type de structure publique ou privée et vise à soutenir des projets innovants pour améliorer le parcours de vie des personnes en situation de handicap et est doté de 250 000 € au total. Le second est destiné aux start-ups de la filière économique du handicap et s'appuie sur le vivier des entreprises du Concours « Start-up et Handicaps », co-organisé par le CoWork'HIT et ses partenaires. Ce deuxième volet est doté de 125 000 €.



Depuis 2020, le projet Handicap Innovation Territoire est en phase opérationnelle et voit déjà se concrétiser de nombreuses actions contribuant à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie tout en impliquant les premiers concernés. Près de 60 000 personnes ont bénéficié des actions du projet depuis 2020, dont plus de 12 000 personnes en situation de handicap et plus de 1 200 personnes formées dans plusieurs domaines (mobilité, habitat, santé, emploi/formation, loisirs, etc.) Le temps fort « Les Accessibles - le mois du handicap » qui a lieu chaque année au mois de novembre est l'occasion de faire découvrir au grand public et aux professionnels les innovations développées dans le cadre du projet HIT.

Toutes les informations pratiques et l'appel à projets sont à retrouver sur le site : <https://hit-orient.bzh/>

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin

02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08

mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

